

subventions aux sportifs d'élite**Lausanne soutient plus de 40 sportifs d'élite**

La Ville de Lausanne, via son service des sports, a alloué plus de 90'000 francs à 42 sportifs d'élite confirmés ou en devenir. Par cette aide, la Ville de Lausanne entend supporter ses sportifs d'élite, les performances de ceux-ci contribuant à l'essor du sport lausannois.

Comme chaque année, la Ville de Lausanne a attribué ses subventions aux sportifs d'élite lausannois, confirmés ou jeunes espoirs. Représentant 12 sports (athlétisme, aviron, tir à l'arc, golf, plongeon, natation, judo, voile, twirling, hippisme, escrime et boxe), les bénéficiaires doivent répondre à trois critères : être titulaire d'une carte Swiss Olympic, être licencié dans un club lausannois et habiter Lausanne. A défaut de remplir tous les critères, certains athlètes peuvent être mis au bénéfice d'un appui plus restreint. Le montant des subventions est compris entre 1'000 et 9'000 francs selon le type de carte Swiss Olympic détenu par l'athlète (or, argent, bronze et élite ainsi que nationale et régionale).

Ces subventions ne récompensent pas uniquement le sportif individuellement mais souvent tout un club à l'image des excellentes structures de formation du Lausanne-Sports athlétisme, du Lausanne Natation et du Lausanne-Sports aviron qui comptent neuf athlètes chacune parmi les bénéficiaires. Par cette aide, la Ville de Lausanne entend supporter ses sportifs d'élite, les performances de ceux-ci contribuant à l'essor du sport lausannois.

Ce soutien de la Ville de Lausanne s'inscrit dans l'éventail des aides financières que le service des sports peut allouer, notamment des aides au paiement des loyers des clubs et associations, à la formation et aux formateurs, des bourses et autres aides spécifiques pour le sport d'élite (individuel et collectif) ainsi que pour le sport féminin. Capitale du sport, Lausanne entend démontrer, notamment par ces actions, qu'elle est aussi ville sportive.

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**
- **Patrice Iseli, chef du service des sports, 021 315 14 01**

Informations au sujet des subventions octroyées www.lausanne.ch/subventions

Lausanne, le 2 décembre 2015